Agriculteurs

LE CRÉDIT AGRICOLE DE LA RÉUNION

ORGANISATION RÉGIONALE

Une gouvernance 100% Réunionnaise

- 17 Caisses locales et 180 Administrateurs élus.
- Une Direction Régionale.
- Appartenance au groupe Crédit Agricole SA mais autonomie de décision totale.
- 49 Points de vente.
- 22 Conseillers agricoles (dont 1 à Mayotte).
- 4 experts au sein de la cellule Agriculture et Agroalimentaire.

UNE ÉQUIPE D'EXPERTS

Ce sont plus de 25 spécialistes en agriculture au cœur de notre territoire qui vous apportent des solutions sur mesure en proposant une gamme complète de produits et services, diversifiée et adaptée à l'évolution de vos activités.

Nos conseillers spécialisés et engagés sont à votre écoute pour répondre à vos besoins et vous guider vers les **meilleures solutions de financement, d'épargnes, d'assurances et de gestion au quotidien…**

LA COMMISSION AGRICOLE

Elle effectue des visites d'exploitations agricoles, de coopératives ou d'autres organisations de producteurs afin de trouver des solutions pour améliorer la structuration et les conditions d'exploitation de l'agriculture locale pour être au plus proche de notre territoire et des enjeux de développement des filières agricoles.

UNE VALORISATION DE L'AGRICULTURE LOCALE

LE CONCOURS TALENTS GOURMANDS

En **2019**, le Crédit Agricole de La Réunion a lancé sa première édition régionale du concours Talents Gourmands[2] en partenariat avec le guide gastronomique Bottin Gourmand. Ce concours s'adressait à 3 catégories de métiers : **agriculteurs, artisans et restaurateurs.**

Récompenses : mise en place d'une dotation de 3 000 € pour les lauréats, 1 000 € pour les finalistes et un relai médiatique local et national.

www.talents-gourmands.fr

Talents Gourmands Crédit Agricole

LES TROPHÉES DE L'AGRO-ÉCOLOGIE

En partenariat avec la DAAF[3], le concours vise à récompenser les agriculteurs qui développent des démarches innovantes et exemplaires basées sur trois performances : économique, environnementale et sociale.

Deux catégories de prix sont mises à l'honneur :
- le **« Grand prix de la démarche collective ».**
- le **« Prix de l'innovation ».**

www.daaf.reunion.agriculture.gouv.fr

Objectifs de ces partenariats :

mettre en avant la richesse des produits de notre terroir local, notre savoir-faire et notre engagement ; et favoriser les liens avec les jeunes du monde de l'apprentissage.

DES CONTRATS SUR MESURE ...

L'OFFRE « NOUVEAUX INSTALLÉS » POUR FINANCER VOTRE INSTALLATION

L'offre « Nouveaux Installés[1] **»** a été créée pour encourager les Jeunes Agriculteurs et aider au renouvellement des générations :

- Un **accompagnement sur mesure** et un **suivi privilégié par nos experts de l'agriculture**.
- Une visite terrain avant et après l'installation.
- Une convention en partenariat avec le syndicat des Jeunes Agriculteurs de La Réunion.
- Des **avantages tarifaires** sur une palette d'offres : financements, assurances, services, gestion du quotidien, développement en ligne.

Des prêts[1] **bancaires à taux préférentiels,** aux conditions du marché sur des durées de 2 à 15 ans.

La Dotation Jeunes Agriculteurs[4] **:** une aide de 20 000 € pouvant atteindre 57 000 € selon différents critères de modulation : contexte de l'installation, dimensions du projet (environnementale, économique, sociale, collective).

... POUR LANCER ET DÉVELOPPER VOTRE ACTIVITÉ

FINANCER LA MISE EN PLACE OU LE DÉVELOPPEMENT DE VOTRE EXPLOITATION

Investir grâce a nos financements classiques[1] :
- Des prêts bancaires aux taux du marché sur des durées de 2 à 15 ans.
- Périodicité au choix : mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle.
- Différé possible : total ou partiel.

Acquérir un équipement professionnel ou un bien immobilier sans apport via le crédit-bail[5] :
- Financement à hauteur de 100 % du montant TTC.
- Des loyers sur une courte durée ou dégressifs et qui vous garantissent des déductions fiscales.

Bénéficier de la souplesse du prêt à piloter[1] :
- Prêt à taux fixe ou révisable, de 4 ans minimum.
- Echéances mensuelles, trimestrielles ou annuelles.
- 2 options : modulation d'échéance et pause crédit.

DES OFFRES SPÉCIFIQUES POUR ...

FINANCER VOTRE TRÉSORERIE

Pour pallier aux décalages entrées–sorties d'argent[1] :
- Ouverture de crédit, découvert autorisé.
- Court terme relais sur subvention et/ou sur TVA.

PCAM[1] : financement des intrants de la prochaine campagne sucrière.

Court terme embouche bovine[1] : financement des bovins déstinés à l'engraissement .

Croit interne[1] : accompagnement en trésorerie afin que les éleveurs puissent accroître leur troupeau au sein même de leur exploitation.

... VOUS ACCOMPAGNER AU QUOTIDIEN

FINANCER VOTRE TRÉSORERIE

Affacturage[5] :

- Cession de facture et paiement sous 24h.
- Garantie contre le risque de non-paiement de vos clients.
- Gestion du contrat et des factures 100% en ligne.

Deux solutions d'affacturages :

Cash in time[5]

- Besoins ponctuels.
- Factures de plus de 1 000 €.
- Factures définitives émises en euros auprès de clients privés situés en France.
- Tarification unique.

Eurofactor pro[5]

- Besoins récurrents.
- Factures jusqu'à 1,5 millions d'euros.
- Factures définitives ou intermédiaires (situations de travaux) émises en euros auprès de clients privés ou publics situés en France ou dans la zone Euro.
- Tarification unique et dégressive.

DES OUTILS ET SERVICES ...

LE SIMULATEUR DE CRÉDITS AGRI – PRO

SIMULEZ
VOS BESOINS
D'INVESTISSEMENT ET DE TRÉSORERIE

C'EST SANS ENGAGEMENT !

Rendez-vous sur votre espace professionnel ou sur le site Crédit Agricole :

www.credit-agricole.fr/ca-reunion/agriculteur/financer.html

LE PRÊT EXPRESS AGRI-PRO

Bénéficiez d'une enveloppe de financement disponible directement en ligne via votre espace sécurisé[1] :

- Simulation de crédits court terme ou moyen terme sans engagement (montants, échéances, etc.).
- Jusqu'à 50 000 € maximum.
- Accord immédiat.
- Démarche rapide, simplifiée et sécurisée.

... POUR SIMPLIFIER VOTRE ACTIVITÉ

SMART TPE

Encaissez par carte où que vous soyez !
Grâce au Smart TPE[1], votre smartphone se transforme en terminal de paiement pour vous suivre partout.

PACK E-COMMERCE

Créez facilement votre boutique en ligne en toute autonomie[1] :
- Un site à votre image et personnalisé.
- Plusieurs fonctionnalités : module de paiement en ligne, publication de catalogue produit, gestion des ventes centralisées, outils de marketing et de fidélisation, site mobile optimisé.

DES CONSEILS POUR VOUS PROTÉGER ...

PROTECTION ET ÉPARGNE

Pensez à vous protéger et à protéger votre famille[6] grâce à nos assurances : véhicules, habitation, télésurveillance, accidents de la vie, protection juridique, santé, décès...

Vos salariés ont besoin de protection[6] :
- Santé collective
- Prévoyance collective

Préparer votre retraite et vos projets d'avenir sont également essentiels : nos conseillers peuvent vous guider pour vous constituer une épargne.

LE SOCIÉTAIRE : UN CLIENT PAS COMME LES AUTRES

Tout client du Crédit Agricole peut devenir Sociétaire[7] et bénéficier de plusieurs avantages, notamment :

- Un **statut privilégié :** participation à l'assemblée générale de votre Caisse locale avec un droit de vote.

- Des **réductions tarifaires** sur nos offres : CAC, carte bancaire, abonnement EDIWEB, commissions sur les TPE, épargne, crédits...

- Une **épargne attractive** avec le Livret Sociétaire et la rémunération des parts sociales.

- Un **Club Sociétaires :** des offres négociées pour vous chez nos partenaires.

... ET DES SOLUTIONS RAPIDES EN CAS DE COUPS DURS

FONDS DE SOUTIEN AGRICOLE

Les Agriculteurs Sociétaires peuvent faire appel au **Fonds de Soutien Agricole**[1] et bénéficier d'une aide financière ponctuelle pouvant aller jusqu'à 5 000 €.

DIFFICULTÉS CONJONCTURELLES

Notre **cellule de décision étant 100 % locale**, nous savons réagir très rapidement pour faire face avec vous aux évènements climatiques (cyclones, tempêtes), crises sanitaires, et mouvements sociaux.

Quelques dispositifs mis en place en urgence[1] **:**

- La modulation des échéances de certains prêts.
- Le crédit amortissable de 12 à 24 mois.
- La facilité de caisse complémentaire.
- L'option souplesse des prêts habitats.
- Le réaménagement global de la dette.

L'AVANTAGE SOLIDAIRE DES CARTES SOCIÉTAIRES

En tant que Sociétaire, vous participez au développement de La Réunion et de Mayotte : à chaque utilisation de votre carte Sociétaire, la Caisse régionale verse une **contribution** de 0,02 euros sur un fonds destiné à accompagner les initiatives locales et ce, **sans coût** supplémentaire pour vous.

www.credit-agricole.fr/ca-reunion.fr/particuliers/espace-societaire.html

Pour plus de renseignements,
nos conseillers spécialisés
sont à votre disposition
ou rendez-vous sur notre site :

www.credit-agricole.fr/ca-reunion

(1) Voir les conditions et modalités de souscription auprès de votre agence.

(2) Voir les conditions et modalités de participation sur le site www.talents-gourmands.fr.

(3) Voir les conditions et modalités de participation auprès de la Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de La Réunion.

(4) Dotation Jeunes Agriculteurs : aide de l'Etat visant à soutenir financièrement les jeunes agriculteurs dans le cadre de leur première installation. Voir les conditions d'éligibilité au dispositif.

(5) Crédit Agricole Leasing & Factoring – 12 place des Etats-Unis, CS 30002, 92548 Montrouge cedex France – Etablissement de crédit spécialisé de droit français agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution et agréé en qualité de société de courtage d'assurances – Société anonyme au capital de 197 257 220 euros – 692 029 457 RCS Nanterre – SIRET 692 029 457 01126 – TVA intracommunautaire FR 02 692 029 457 – APE 6492Z – N° ORIAS : 07 030 220 (www.orias.fr). – www.ca-leasingfactoring.com.

(6) Les contrats d'assurances Dommages sont assurés par Pacifica, compagnie d'assurance dommages, filiale de Crédit Agricole Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances, S.A. au capital entièrement libéré de 281 415 225€, siège social 8/10 boulevard de Vaugirard 75724 Paris cedex 15, 352 358 865 RCS Paris. Les évènements garantis et les conditions figurent au contrat.
Le contrat Assurance Décès est un contrat assuré par PREDICA, Compagnie d'assurances de personnes, filiale de Crédit Agricole Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances, S.A. au capital entièrement libéré de 997 087 050€, siège social 50-56 rue de la Procession 75015 Paris, 334 028 123 RCS Paris.
Renseignez-vous sur la disponibilité de ces offres auprès de votre Caisse régionale.

(7) Voir les conditions et modalités de souscription aux parts sociales auprès de votre agence. Certaines offres liées au sociétariat ne sont pas cumulables avec d'autres offres promotionnelles.

LA RÉUNION

70 ans d'histoire 70 ans avec vous

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE LA RÉUNION
Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, 312 617 046 RCS SAINT-DENIS (La Réunion). Siège social : Parc Jean de Cambiaire - Cité des lauriers - BP 84 - 97462 Saint-Denis Cedex. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 120. Tél. **0262 40 81 81** - Fax **0262 40 81 40**
www.credit-agricole.fr/ca-reunion